



BASES REGLEMENTAIRES

Championnat de France de pêche des carnassiers en bateau



Manches « Challenger » région Nouvelle Aquitaine / Occitanie, Manche National Silure les
13 et 14 Octobre 2018 - Le Tarn - Bressols - Tarn-et-Garonne (82)

Compétition de pêche aux leurres, en bateau. 2 manches de 7 heures. Le Tarn à Bressols.

Première manche : Samedi 13 Octobre 2018

La réception des compétitrices et des compétiteurs se fera à partir de 6h00 à la mise à l'eau de Bressols.

La mise à l'eau des embarcations et le stationnement des véhicules se fera sous l'autorité des organisateurs afin d'assurer la fluidité de celle-ci.

Briefing à 8h00

Début de l'épreuve : 9h00

Le départ sera effectué en face de la mise à l'eau par vague de cinq toutes les deux minutes. Les viviers, le port du gilet et du « kill switch » auront été contrôlés préalablement (passage au contrôle par vague de départ au niveau du ponton de la mise à l'eau). L'épreuve se déroule de 9h00 à 16h00 sur la rivière Tarn :

- En Aval jusqu'au barrage de Sapiac.
- En Amont jusqu'au barrage de Corbarieu.

Les compétitrices et les compétiteurs devront rejoindre la zone de retour (identique à la zone de départ) pour 16h00 (plus décalage horaire des vagues).

Deuxième manche : Dimanche 14 Octobre 2018

La réception des compétiteurs se fera à partir de 5h30 à la mise à l'eau de Bressols.

La mise à l'eau des embarcations et le stationnement des véhicules se fera sous l'autorité des organisateurs afin d'assurer la fluidité de celle-ci.

Briefing à 7h00

Début de l'épreuve : 8h00

Le départ sera effectué en face de la mise à l'eau de la base de loisir par vague de cinq toutes les deux minutes. Les viviers, le port du gilet et du « kill switch » auront été contrôlés préalablement (passage au contrôle par vague de départ au niveau du ponton de la mise à l'eau). L'épreuve se déroule de 8h00 à 15h00 sur la rivière Tarn :

- En Aval jusqu'au barrage de Sapiac.
- En Amont jusqu'au barrage de Corbarieu.

Les compétitrices et les compétiteurs devront rejoindre la zone de retour (identique à la zone de départ) pour 16h00 (plus décalage horaire des vagues).

Poissons homologués : Quota de 6 poissons

Black-Bass : 300 mm

Brochet : 500 mm

Perche : 250 mm

Sandre : 400 mm

Silure : 800 mm (Coeff 0,5 pour la manche « Challenger » uniquement)

Chevesne : 350 mm

Les poissons seront présentés aux bateaux de contrôles ou aux postes fixes, durant le temps de pêche pour y être mesurés.

Le classement final s'effectuera au total des millimètres cumulés, des 6 plus grands poissons, toutes espèces confondues (3 silures maximums et 4 brochets maximum) pour les compétitrices et les compétiteurs « Challenger » et pour les 6 plus grands silures pour le circuit national Silure.

La pêche sera interdite aux compétiteurs 7 jours avant l'open à partir du Samedi 6 Octobre 2018 inclus.

La violation de cette mesure ainsi que des conditions de navigation sur les sites entrainera la disqualification des contrevenants sans remboursement des frais d'inscription.

Recommandations :

Vous êtes invités à consulter les règlements officiels de la FFPS suivant votre cas (A disposition sur place ou disponible sur le site internet de la FFPS/Carnassiers).

Nous vous demandons d'être courtois envers les plaisanciers, marinières, organisateurs et arbitres ainsi qu'envers les gardes ou la police fluviale qui est en mesure d'effectuer des contrôles afférents au respect des règles en matière de police de la pêche et de la navigation.

La vitesse maximale sur le parcours durant l'épreuve sera 6km/h (le moteur thermique étant autorisé en navigation à plus de 30m des berges uniquement).

Le port du gilet de sauvetage et du « kill switch » est obligatoire lors de la navigation au moteur thermique.

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire et permanent pour les compétiteurs participants seul à l'épreuve.

Aucune rétractation d'engagement ne sera acceptée passé le vendredi 28 Septembre 2018.

Après cette date, les sommes versées à l'organisation resteront acquises au club TGF.

Renseignements : Yoann BOUTEILLE / 06 76 72 09 92 / tgfmontauban@gmail.com